# *COMMISSION DES ARBITRES*

*Procès-verbal*

| | |
|---|---|
| **Réunion du** | **Bureau de la CDA**<br>**des 22 & 23 octobre 2026**<br>**Echanges par mails** |
| **Présidence** | M. Allan DEVILLE |
| **Secrétaire de séance** | M. Christian, GABET |
| **Membres de la CDA présents** | Didier GATEFIN ; Faouzi JAWADI ; Julien LAVERDAN ; Franck MARCHAIS. |
| **Excusés** | . |

Comme prévu à l'article 17 du Règlement Intérieur du District de l'Indre de Football sur proposition du Président de la CDA le Bureau s'est réuni les 22 et 23 octobre 2026 à 18 h par voie électronique (visio conférence) pour débattre sur les points suivants.

## VALIDATION DES SECTIONS DE LA CDA

Dans le cadre du fonctionnement de la Commission des arbitres, de ses prérogatives (fiches missions) et respect du statut de l'arbitrage, le bureau de la CDA a validé les sections suivantes et ses responsables :

- Section désignations : Responsable Allan DEVILLE
- Section Formation : Responsable Franck MARCHAIS
- Section Contrôles et Observations : Responsable Christian GABET
- Section Football Diversifié, Futsal-Beach Soccer : Responsables Mohamed LABRINSSI, Maxence TROCHUT
- Section suivie des stagiaires : Responsable Franck MARCHAIS
- Section Jeunes : Responsable Laurent VINCENT
- Section arbitres féminines : Responsable Irysse MACHOMETA
- Section lois du jeu : Responsable Julien LAVERDAN,
- Section sanctions administratives : Responsable Didier GATEFIN

## SANCTIONS ADMINISTRATIVES A L'ENCONTRE D'UN ARBITRE

Le président de la CDA a souhaité un échange suite au procès-verbal de la commission sportive du 21 octobre 2026
Après échange suite à la décision majoritaire de ses membres, le bureau a décidé de convoquer l'arbitre pour l'entendre sur ces décisions. Ce dernier sera convoqué le mardi 17 novembre 2026 à 19h00.

Le président clôt la réunion à 15h15.

Le Président de la CDA
Allan DEVILLE

Le Secrétaire de la CDA
Christian GABET